



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

Nantes, le 24/09/25

Inspection Pédagogique Régionale

Les IA-IPR Établissements et vie scolaire

Ce.ipr@ac-nantes.fr

Vincent.fevrier@ac-nantes.fr

Berangere.lefort-debar@ac-nantes.fr

Anne.le-mat@ac-nantes.fr

Franck.picaud@ac-nantes.fr

Tél : 02 72 56 65 01

Les Inspecteurs et Inspectrices d'Académie
IA-IPR Établissements et vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs les professeurs et
professeures documentalistes
Mesdames et Messieurs les CPE

S/C de Mesdames les cheffes d'établissement
Messieurs les chefs d'établissement

Objet : courrier de rentrée des IA-IPR EVS

Chères et chers collègues,

Ce courrier s'inscrit dans le prolongement du courrier de rentrée du collège des IA-IPR diffusé précédemment.

À l'occasion de la rentrée, l'équipe des IA-IPR EVS vous souhaite une belle année scolaire. Nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement auprès des élèves, au sein des équipes, auprès des collègues stagiaires pour celles et ceux qui les accompagnent et nous souhaitons la bienvenue aux collègues professeurs documentalistes et CPE qui arrivent dans l'académie de Nantes.

L'équipe des IA-IPR EVS

L'équipe des IA-IPR EVS évolue à cette rentrée, avec l'arrivée de Mme Bérangère LEFORT-DEBAR et le retour de Mme Anne LE MAT sur les missions d'IA-IPR EVS. Quatre IA-IPR EVS sont à vos côtés cette année :

- Vincent FÉVRIER
- Bérangère LEFORT-DEBAR
- Anne LE MAT
- Franck PICAUD

Vous trouverez dans ce courrier la carte de répartition des bassins.

Les dossiers liés au suivi et à l'accompagnement de la spécialité Établissements et vie scolaire sont ainsi répartis :

- Référents CPE : Anne Le Mat, Franck Picaud
- Référents Professeurs documentalistes : Vincent Février, Bérangère Lefort-Debar
- Climat scolaire : Anne Le Mat
- École promotrice de la santé : Anne Le Mat et Franck Picaud
- Éducation aux médias et à l'information : Vincent Février et Bérangère Lefort-Debar
- Formation des AED : Anne Le Mat, Bérangère Lefort-Debar
- Internats d'excellence : Bérangère Lefort-Debar
- Laïcité, Valeurs de la République, Classes engagées : Franck Picaud
- Remplacement de courte durée : Vincent Février

Les priorités académiques

En ce début d'année, nous attirons votre attention sur les orientations ministérielles et académiques

déclinées **dans la circulaire de rentrée 2025** [BO n°27 du 3 juillet 2025](#), intitulée « *Tenir la promesse républicaine de l'École : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous* ».

Cette circulaire rappelle notre mission commune : favoriser la réussite de chaque élève, en garantissant un cadre serein, inclusif et exigeant. Votre rôle est essentiel pour concrétiser cette ambition, notamment à travers la transmission des valeurs républicaines, l'accompagnement des parcours et la promotion d'un climat scolaire propice aux apprentissages.

Vous trouverez en annexe un tableau explicitant la contribution des CPE et professeurs documentalistes dans la mise en œuvre de ces priorités nationales au sein de vos établissements.

Cette année, plus que jamais, votre travail, votre engagement et votre accompagnement des élèves se placent dans la perspective de :

- garantir à chaque élève un parcours de réussite, quels que soient ses besoins ou son origine ;
- développer l'autonomie, l'engagement et la confiance en soi des élèves dans les dimensions pédagogiques et éducatives propres à vos fonctions ;
- renforcer le lien avec les familles, notamment lors des temps forts de votre établissement, des réunions d'orientation ou des événements culturels.

Les formations

Pour vous accompagner dans cette mise en œuvre, nous vous invitons à vous inscrire aux formations du

Programme académique de formation :

- Pour les CPE : <https://www.ac-nantes.fr/conseiller-principal-d-education-125360>
- Pour les Professeurs documentalistes : <https://www.ac-nantes.fr/documentation-gt-et-pro-125363>

Missions académiques

Plusieurs d'entre vous exercent des missions spécifiques (formateurs, formatrices, membres des GTA, tutorat, webmestres, CMI, IAN). Leur concours est précieux, nous les remercions et indiquons ci-dessous les collègues en charge de mission d'appui à l'inspection pédagogique.

- Webmestres portail professeurs documentalistes : Mesdames Muriel Daval et Sonia Richefeu
- Webmestres portail CPE : Messieurs Julien Plessis et Cédric Boy
- IAN (interlocutrice académique pour le numérique) auprès des professeurs documentalistes : Madame Camille Dubois
- Chargées de mission d'inspection auprès des professeurs documentalistes :
 - Madame Carole Castex
 - Madame Claire Chignard
 - Madame Maud Sourice-Dubois
 - Madame Karine Lechêne-Papillon
- Préparation au CAPES interne : Madame Katia Hervé et Madame Émilie Lépillieur
- DAVLC (déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne) : Madame Julie Vécaud.

Nous vous remercions de votre implication pour faire de cette année une étape vers une École plus juste, plus ambitieuse et plus humaine.

Nous restons à votre écoute : n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos besoins ou de vos initiatives. Les demandes à caractère officiel restent à formuler sous couvert de vos chefs d'établissement.

Dans l'attente de nos futurs échanges, nous renouvelons pour vous toutes et tous nos vœux de bonne année scolaire.

V. FÉVRIER, B. LEFORT-DEBAR, A. LE MAT, F. PICAUD

ANNEXE : Circulaire de rentrée et missions des CPE et des professeurs documentalistes

Les priorités ministérielles : Une École plus juste et plus protectrice	<i>Pistes d'actions pour les CPE</i>	<i>Pistes d'actions pour les professeurs documentalistes</i>
L'élévation du niveau général : Renforcer les savoirs fondamentaux, développer l'esprit critique et adapter les pratiques pédagogiques aux besoins de chaque élève.	Sensibiliser les élèves aux enjeux de citoyenneté, en s'appuyant sur les parcours éducatifs (Parcours Citoyen, Parcours Santé). La formation des élèves à un usage raisonné du numérique et à l'esprit critique, notamment face à l'intelligence artificielle et à son usage éthique. La formation des élèves à la laïcité et à la lutte contre les discriminations.	Les professeures ou professeurs documentalistes sont des acteurs essentiels de l'éducation aux médias et à l'information (EMI), de la formation à un usage responsable du numérique et de l'ouverture culturelle et scientifique. Engagés sur le plan pédagogique dans l'EMI, la certification PIX, le CRCN, les SNT, etc, leur formation initiale et la culture des SIC dont ils sont les spécialistes leur permet de contribuer à l'accompagnement et la formation des élèves dans un contexte où l'intelligence artificielle modifie les pratiques et les usages de tous. Le professeur documentaliste contribue à la consolidation des Savoirs fondamentaux, vers l'acquisition des compétences définies par le Socle commun de compétences et de culture. Ainsi, il s'inscrit notamment dans la formation de l'esprit critique, le développement des compétences de lecture (enrichissement du vocabulaire, fluence, etc), et la maîtrise de l'écrit et de l'oral. Dans ce contexte, le développement des compétences info-documentaires (recherche d'informations, décryptage, hiérarchisation, vérification) des élèves participent de l'élévation du niveau général.
L'égalité des chances : Lutter contre les déterminismes sociaux, territoriaux et de genre, en garantissant à tous un accès équitable aux ressources et aux savoirs.	Travailler avec les enseignants pour identifier les élèves en difficulté et les orienter vers les dispositifs d'accompagnement (Devoirs faits, stages de réussite, dispositifs internes de persévérance scolaire...). L'attention portée à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers et au déploiement des pôles d'appui à la scolarité (PAS). La mise en œuvre le programme EVARS est un enjeu pour toute la communauté éducative. Orientation et égalité des chances : Le plan Avenir place l'orientation au centre des projets d'établissement. Les CPE e sont invités à :	En collaboration avec les autres membres de la communauté pédagogique et dans le cadre du projet d'établissement, le professeur documentaliste élabore une politique documentaire ; inscrite dans le volet pédagogique, elle vise notamment à : – lutter contre les inégalités, en facilitant l'accès à la culture et à l'information pour tous, en proposant des ressources différenciées selon les besoins des élèves ; – accompagner les élèves dans la découverte des métiers et des filières, en s'appuyant sur la plateforme <i>Avenir(s)</i>, et le développement des compétences à s'orienter ; le plan Avenir vise à lutter contre les inégalités ; à ce titre le ou la professeure documentaliste collabore à la mise en œuvre du plan pluriannuel

	Accompagner les élèves dans la découverte des métiers et des filières, en luttant contre les stéréotypes de genre (ex : promotion des sciences auprès des filles). Collaborer avec les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation nationale pour organiser des temps dédiés (visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels) ainsi qu'à la réflexion sur le plan pluriannuel d'orientation (PPO). Valoriser la plateforme Avenir(s) et le portfolio numérique des élèves. La semaine de la persévérance scolaire se déroulera du 23 au 27 mars sur le thème de la coéducation.	d'orientation ainsi qu'aux réflexions entourant les temps dédiés (visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, etc) ; – proposer au regard des indicateurs de l'établissement les stratégies retenues pour garantir l'accès aux ressources documentaires et à leur utilisation. L'ensemble de ces actions contribue à la lutte contre les déterminismes sociaux, territoriaux et de genre réaffirmée dans la circulaire de rentrée 2025.
Un climat scolaire serein : Assurer la sécurité, le bien-être et la santé des élèves, conditions essentielles à leur réussite et à leur épanouissement.	Votre action en faveur de l'inclusion, de la prévention des violences est déterminante pour créer un environnement bienveillant et sécurisé en refusant toute forme de violence. Lutter contre le harcèlement : Mettre en œuvre les dispositifs de prévention, d'intervention et de suivi des situations de harcèlement ou de comportement perturbateur. Participer à la mise en place du dispositif « Portable en pause » au collège, en concertation avec les équipes et les familles Santé et bien-être : Contribuer à la détection des signaux faibles (santé mentale, décrochage) et à la mise en œuvre des protocoles santé. Promouvoir les pôles santé et les référents bien-être dans l'établissement	Les professeurs documentalistes accueillent l'ensemble des élèves d'un établissement au CDI ; ils conçoivent et animent, seuls ou en co animation, des heures d'enseignement susceptibles de s'adresser aux différents niveaux de leur établissement. Cela leur permet : – de contribuer aux trois axes de l'école promotrice de santé : (éducation, prévention, protection) en participant notamment au repérage des signaux faibles permettant d'accompagner les élèves les plus vulnérables ; – d'être des acteurs essentiels des parcours éducatifs transversaux dont l'Éducation artistique et Culturelle et l'Éducation au développement durable ; – de contribuer à la lutte contre les discriminations et le harcèlement via le protocole pHARe et l'EMI, (promotion d'un usage raisonné du numérique et prévention du cyberharcèlement). Leurs actions au sein des établissements contribuent ainsi au refus de toute forme de violence et visent les trois ambitions définies : la protection des élèves et des personnels, un climat scolaire serein au service de la réussite des élèves, l'engagement et la responsabilisation de tous les acteurs de la communauté éducative.

Secteurs géographiques des IA-IPR EVS 2025-2026

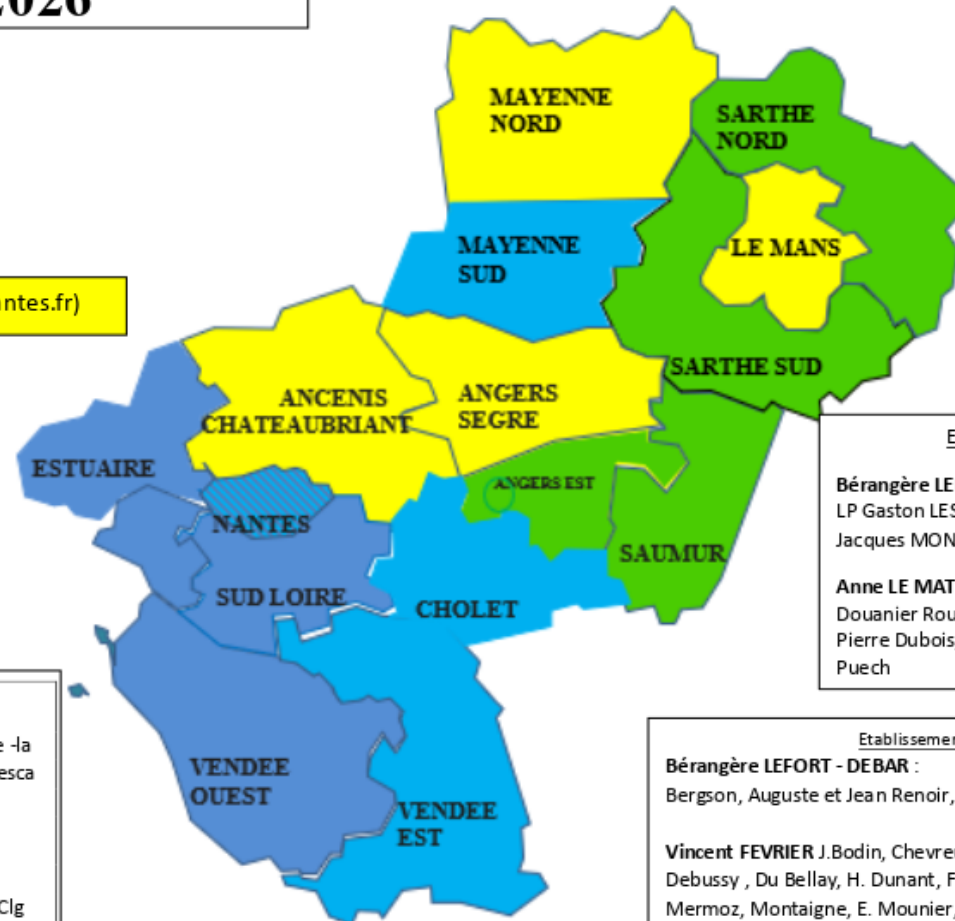
Franck PICAUD (franck.picaud@ac-nantes.fr)

Bérangère LEFORT-DEBAR (Berangere.Lefort-Debar@ac-nantes.fr)

Vincent FEVRIER (Vincent.Fevrier@ac-nantes.fr)

Anne LEMAT (Anne.Le-mat@ac-nantes.fr)

Anne LEMAT - Franck PICAUD



Etablissements de Nantes

Anne LE MAT : Livet, Carcouët, G. Serpette, La Colinière, A. Camus, Monge -la Chauvinière, Arago , N. Mandela, EREA, V Hugo, Chantenay, Debussy, Floresca Guépin, Sophie Germain, Saint-Joseph de Porterie, Simone Veil, Berlioz, Couëron, Cordemais, St Herblain, Clg la Durantière.

Franck PICAUD : LG.Clémenceau, Jules Vernes, G Guisthau, Michelet, Léonard de Vinci, Bougainville, Clg A Briand, Clg J Rostand, Clg Rutigliano, Clg Stendhal, Clg La Noe Lambert, La Chapelle sur Erdre, Ste Luce sur Loire, Carquefou, Orvault, Treillières, Thouaré sur Loire

Etablissements de Laval

Bérangère LEFORT-DEBAR

LP Gaston LESNARD, Lgt Ambroise PARÉ, Clg Jacques MONOD, Clg Emmanuel de MARTONNE

Anne LE MAT

Douanier Rousseau, Réaumur, Robert Buron, Pierre Dubois, P Dubois, J Renard, A Gerbault, F Puech

Etablissements de Angers

Bérangère LEFORT - DEBAR :

Bergson, Auguste et Jean Renoir, F Rabelais, J Monnet, J Moulin

Vincent FEVRIER J.Bodin, Chevreul, Chevrollier, David d'Angers, C. Debussy , Du Bellay, H. Dunant, F. Landreau, Jean Lurçat, J. Mermoz, Montaigne, E. Mounier, Narcé, H. Dunant, Simone Veil, J. Vilar